

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2010

PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (Deuxième lecture) - (n° 2827)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 137

présenté par
M. Decool et M. Gérard

ARTICLE 17

À la première phrase de l'alinéa 37, substituer au mot :

« particuliers »

le mot :

« plausibles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme « particulier » paraît ici trop général ; cet amendement précise donc la terminologie employée.